

## Officiers et société civile roumaine en Transylvanie (1790-1867)

Vlad Popovici<sup>1</sup>

**Abstract.** The study aims to offer a synthetic view on the relationship between the Romanian officers of the Habsburg army and the civil society, from late eighteenth century to the Compromise of 1867. Although few in numbers compared to other Romanian elite socio-professional categories, the officers got involved in various civic actions, mainly petitions, which maintained, until the revolution of 1848, a pronounced political character. After the dissolution of the border guard regiments, their activity in the civil environment intensified, and they played an important role in organizing the civil society institutions of the previously militarized area. The establishment of an increasing number of Romanian associations during the 1850s and 1860s, together with the development of the Romanian press also created a framework for the officers's involvement. In a province where the institutionalized civil society was mostly ethnically pillarized, the Romanian officers seem to have been actively involved in supporting Romanian associative life, through donations, membership fees or by organizing events – sometimes even with discreet political aims.

**Keywords:** army officers, Habsburg army, civil society, Transylvania, 19th century

### *Cadre et prémisses de la recherche*

Dans l'historiographie roumaine de la Transylvanie moderne, les officiers restent une des catégories professionnelles les moins étudiées, malgré l'impact du milieu militaire – et en particulier des régiments de frontière – sur les métamorphoses sociales de la province<sup>2</sup> et malgré les modèles offerts par l'historiographie de l'Empire austro-hongrois<sup>3</sup>. La présente étude vise à analyser un aspect particulier de leur activité, i.e. les formes d'interaction avec la société civile de l'époque. Par ce dernier terme, nous n'entendons pas la totalité de la

<sup>1</sup> Docteur en histoire, chargé de cours à la Faculté d'histoire et de philosophie de l'Université Babeş-Bolyai, str. Mihail Kogălniceanu, nr. 1, Cluj-Napoca 400084, România, email : [vlad.popovici@ubbcluj.ro](mailto:vlad.popovici@ubbcluj.ro). Cette étude a été menée dans le cadre du projet PN-III-P1-1.1-TE-2016-0432, Officiers roumains de l'armée des Habsbourg et leur implication dans la société civile (de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1918), financé par UEFISCDI Roumanie, l'Unité exécutive pour le financement de l'enseignement supérieur, de la recherche, du développement et de l'innovation.

<sup>2</sup> Parmi les titres, peu nombreux, consacrés à ce sujet, nous retenons : Liviu Maior, *Români în armata habsburgică. Soldați și ofițeri uitați*, București, Editura Enciclopedică, 2004 ; Id., *Habsburgi și români. De la loialitatea dinastică la identitatea națională*, București, Editura Enciclopedică, 2006, p. 75-144 ; Cornel Sigmirean, « Student Român la Academia Militară „Ludovika” », *Anuarul Institutului de Cercetări Socio-Umane 'Gheorghe Șincai' din Târgu Mureș*, 12, 2009, p. 19-36 ; Id., *Elevi din Transilvania la Academia Militară de Honvezi „Ludovika” din Budapesta*, Sibiu, Astra Museum, 2013.

<sup>3</sup> En faisant cette affirmation, nous pensons notamment à des ouvrages plus généraux, tels que : István Deák, *Mai presus de naționalism. O istorie politică și socială a corpului de ofițeri habsburgici 1848-1918*, Cluj-Napoca, Academia Română – Centrul de Studii Transilvane, 2009 ; Tibor Hajdu, *Tisztikar és középosztály 1850-1914. Ferenc József magyar tisztjei*, Budapest, História MTA Történettudományi Intézete, 1999.

communauté civile, distincte du milieu militaire<sup>4</sup>, mais les formes de grégarisme apparues dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle – les sociabilités (cercles de lecture, loges maçonniques), puis, au XIX<sup>e</sup> siècle – les associations<sup>5</sup>.

Dans cette étude, nous aborderons exclusivement la période d'avant la réforme militaire de 1868. La période du dualisme et les années de la Première Guerre mondiale feront l'objet de recherches ultérieures. Ce qui nous intéresse ici, c'est d'identifier les manières dont se manifeste l'engagement civique des officiers et, dans la mesure du possible, de l'interpréter et de le replacer dans le contexte de l'époque par rapport à la loyauté dynastique, à l'éthos professionnel et au sentiment d'identité ethnique.

Notre manière de circonscrire la chronologie se justifie ainsi : dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au démantèlement de la monarchie dualiste, le corps des officiers des Habsbourg passe par toute une série de transformations influencées tant par le contexte politique général interne et externe, que par le rôle que les décideurs politiques, à commencer par le monarque, attribuent à l'armée. Les réformes militaires de 1868, qui ont influé de manière décisive sur la structure, ainsi que sur l'éthos du corps des officiers<sup>6</sup>, représentent un tournant et contribuent à l'augmentation exponentielle du nombre de jeunes roumains qui choisissent la carrière militaire ou, au moins, suivent un cours d'officiers de réserve dans les décennies suivantes<sup>7</sup>. Pour sa part, la société civile institutionnalisée roumaine de Transylvanie se développe très lentement jusqu'à 1867, pratiquement au même rythme que la classe moyenne, bien plus lent que celui de ses « concurrents » ethniques hongrois et allemands<sup>8</sup>. La Première Guerre mondiale et l'adaptation du corps des officiers à la situation politique de l'après-guerre constituent un autre tournant. Dans ces conditions, sur fond de réalités sociales et politiques fondamentalement différentes, l'interaction entre les officiers et la société civile roumaine en Transylvanie avant la huitième décennie est suffisamment différente de celle de la période dualiste, tant du point de vue de la typologie, que de l'intensité, pour justifier une segmentation de la recherche.

<sup>4</sup> Telle qu'abordée par Tibor Hajdu, *op. cit.*, p. 62-97.

<sup>5</sup> Probablement la meilleure synthèse concernant l'évolution de la société civile dans l'espace européen : Stefan-Ludwig Hoffmann, *Civil Society (1750-1914)*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2006.

<sup>6</sup> Gunther E. Rothemberg, *The Army of Francis Joseph*, West Lafayette, Purdue University Press, 1998, p. 74-90; István Deák, *op. cit.*, p. 74-89.

<sup>7</sup> C'est ce qui explique l'augmentation constante du nombre d'officiers roumains de 1867 à 1914, dans les conditions où peu d'entre eux semblent être diplômés des institutions d'enseignement supérieur militaire de l'Empire.

<sup>8</sup> Pour une perspective comparée, voir Sorin Mitu, « Civil Society and National Identity in Nineteenth Century Transylvania », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai. Historia*, 61, 2016, no2, p. 16-25.

Dans la littérature spécialisée internationale, la société civile de la période moderne est généralement définie comme l'ensemble des acteurs institutionnels de type associatif parus tout d'abord sous l'impulsion des Lumières, puis des idées libérales, pour défendre les intérêts de leurs membres devant le pouvoir politique en général et ses différentes décisions et actions en particulier<sup>9</sup>. À leur tour, les historiens roumains et hongrois font référence à la société civile transylvaine en privilégiant les aspects liés aux associations et aux institutions et soulignent qu'en province se développent plusieurs sociétés civiles, circonscrites sur le plan ethnique<sup>10</sup>, selon un modèle similaire au phénomène de *pillarization* aux Pays-Bas<sup>11</sup>. Cette perspective est correcte, mais, comme l'indiquent des recherches récentes, l'image de la société civile peut être complétée par au moins deux autres perspectives.

Pour commencer, celle des associations et des sociétés neutres du point de vue national : clubs sans restrictions ethniques, associations scientifiques<sup>12</sup>, associations sportives etc. Leur histoire est si peu étudiée et connue que le phénomène de l'indifférentisme national en Transylvanie est encore un domaine de recherche vierge. Pourtant, ces réalités concernent plutôt la période dualiste (bien qu'elles remontent à la période d'avant 1867, ce n'est que dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elles atteignent leur époque de gloire), aussi, les aborderons-nous dans une étude ultérieure. Un deuxième segment de la société civile est représenté par les associations spontanées, dépourvues de couverture institutionnelle : les associations en vue des pétitions juridiques ou des actes d'évergétisme, ainsi que des contributions charitables occasionnées par des événements ayant un impact majeur sur le public (conflits militaires, catastrophes naturelles, accidents etc.). Ces manifestations de

<sup>9</sup> Stefan-Ludwig Hoffmann, *op. cit.*, p. 4-5 ; Pieter Judson, *Exclusive Revolutionaries: Liberal Politics, Social Experience, and National Identity in the Austrian Empire 1848-1918*, Ann Arbor, University of Michigan Press 1996, p. 20 ; Robert Nemes, « Associations and Civil Society in Reform-Era Hungary », *Austrian History Yearbook*, 32, 2001, p. 25-45.

<sup>10</sup> Gábor Pajkossy, « Egyesületek Magyarországon és Erdélyben 1848 előtt », *Korunk*, 4, 1993, no4, p. 103–109 ; Liviu Maior, *Habsburgi și români*, p. 8-9 ; Ioan Bolovan, Sorina Paula Bolovan, « Societatea civilă română din Arad în timpul dualismului », in Sorin Mitu et alii (dir.), *Biserică, Societate, Identitate. In Honorem Nicolae Bocșan*, Cluj-Napoca, Presa Universitară Clujeană, 2007 ; Liviu Maior, « Asociaționism și autonomizare în Transilvania secolelor al XIX-lea și al XX-lea », in Liviu Maior, Ioan-Aurel Pop, Ioan Bolovan (dir.), *Asociaționism și naționalism cultural în secolele XIX-XX*, Cluj-Napoca, Centrul de Studii Transilvane, 2011, p. 24-25 ; Ioan Bolovan, *Asociația națională Arădeană pentru cultura poporului român 1863-1918. Contribuții monografice*, Cluj-Napoca, Dacia XXI, 2011, p. 138-147 ; Sorin Mitu, *op. cit.*

<sup>11</sup> Gábor Gyáni, « Middle Class and Bürgertum in Hungary with special regard to Transylvania during the period of Dualism », in Heinz Dietrich Löwe, Günther H. Tontsch, Stefan Troebst (dir.), *Minderheiten, Regionalbewußtsein und Zentralismus in Ostmitteleuropa*, Köln-Weimar-Wien, Böhlau Verlag, 2000, p. 189–190.

<sup>12</sup> Il faut ajouter pourtant que celles-ci soit acquièrent un caractère ethnique dès leur création, soit, avec le temps, se referment sur elles-mêmes sur des critères ethniques et émettent des discours populistes et nationalistes. Cf. Zsuzsanna Borbála Török, *Exploring Transylvania: Geographies of Knowledge and Entangled Histories in a Multiethnic Province, 1790-1918*, Leiden, Brill, 2016, p. 245.

l'esprit civique, soient-elles intéressées ou altruistes, ont parfois un caractère ethnique bien circonscrit ou neutre. Quoi qu'il en soit, nous considérons qu'elles doivent être considérées et analysées en tant que partie de la société civile, car elles ne sont en rien inférieures aux manifestations institutionnalisées.

Ce cadre théorique soulève la question : quelles sont, avant 1867, les caractéristiques de la société civile transylvaine et, pour la comparaison, de sa composante « roumaine » ? Parmi les acteurs institutionnels de l'époque qui perpétuent les traditions prémodernes, ce sont probablement les formes d'organisation confessionnelle (Églises, associations confessionnelles) qui ont la couverture sociale la plus grande. Les guildes restent tout aussi importantes, mais uniquement dans l'espace urbain<sup>13</sup>. Parmi les acteurs institutionnels issus des formes de sociabilité des Lumières, les loges maçonniques et les sociétés littéraires dominent la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. La période allant de 1820 à 1860 se caractérise par la création de nombreuses associations couvrant un vaste espace social et économique. Cependant, il y en a moins en Transylvanie (environ 100 avant 1848) qu'en Hongrie (environ 300 avant 1848) et, au niveau de l'Empire, on constate une différence entre les territoires occidentaux, où dominent les associations à caractère économique et d'entraide, et les territoires orientaux (la future Hongrie dualiste), où les associations culturelles et littéraires occupent une place importante<sup>15</sup>. Dans les années 1830, paraissent les premiers clubs (le « Club roumain de Braşov »)<sup>16</sup>, la « Guilde des commerçants levantins de Braşov »<sup>17</sup> – puissant acteur commercial – et les premiers journaux roumains. Parallèlement, la tradition des pétitions du XVIII<sup>e</sup> siècle se poursuit, à la fois dans les cadres organisés des Églises (à des fins confessionnelles, politiques et éducatives)<sup>18</sup> et de manière indépendante, suivant les intérêts des communautés locales<sup>19</sup>.

<sup>13</sup> Par exemple, le corps des tailleurs roumains de Braşov signait des pétitions adressées à l'empereur et demandait des droits politiques nationaux dès 1792.

<sup>14</sup> Sorin Mitu, *op. cit.*, p. 18-19 ; Catherine Roth, *La Nation entre les lignes. Médias invisibles, discours implicites et invention de tradition chez les Saxons de Transylvanie*, Thèse de Doctorat, Université Panthéon-Assas, Paris, 2013, p. 369-370 ; Thomas Şindilariu, *Freimaurer in Siebenbürgen, 1749-1790: die Loge "St. Andreas zu den drei Seeblättern" in Hermannstadt (1767-1790). Ihre Rolle in Gesellschaft, Kultur und Politik Siebenbürgens*, Heidelberg – Kronstadt, Arbeitskreis für Siebenbürgische Landeskunde – Aldus, 2011, p. 163.

<sup>15</sup> Gábor Pajkossy, *op. cit.*, p. 104-108.

<sup>16</sup> *Casina Română Braşov 1835-1935*, Braşov, Institutul de Arte Grafice „Astra”, 1935.

<sup>17</sup> Ruxandra Moaşa-Nazare, *Sub semnul lui Hermes şi al lui Pallas. Educaţie şi societate la negustorii ortodocşi din Braşov şi Sibiu la sfârşitul secolului al XVIII-lea şi începutul secolului al XIX-lea*, Bucureşti, Editura Academiei Române, 2010, p. 50-53.

<sup>18</sup> Ladislau Gyémánt, *Mişcarea naţională a românilor din Transilvania între anii 1790 şi 1848*, Bucureşti, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1986, p. 119-146.

<sup>19</sup> Le cas le plus connu est probablement celui d'Ecatarina (Katalin) Varga, qui reflète très bien l'organisation et l'esprit civique manifesté par les communautés au moment où elles trouvent que leurs intérêts sont menacés.

L'éventail des acteurs institutionnels s'élargit à partir des années 1850, avec la création des communautés de gestion des fortunes et les fonds scolaires dans les anciens régiments de frontière et, pour la protection des orphelins de la révolution, la « Réunion des femmes roumaines de Braşov », qui marque le début de l'associationnisme féministe roumain. Les années 1850 entraînent également une augmentation significative du nombre d'étudiants roumains dans les universités de l'Empire, ce qui mène, dans la septième décennie, avec l'expérience politique libérale, à la création des premières associations d'étudiants roumains à Vienne et à Budapest<sup>20</sup>. À la même période, on autorise la création des principales associations scientifiques et culturelles-artistiques roumaines : l'« Association transylvaine pour la littérature et la culture roumaines du peuple roumain » (ASTRA)<sup>21</sup>, l'« Association nationale d'Arad »<sup>22</sup> et l'« Association pour la culture du peuple roumain de la région de Maramureş »<sup>23</sup>. Dans le domaine économique, en 1867, est créée la « Société de dépôt et de prêt de Răşinari », la première dans son genre à être basée sur des capitaux roumains<sup>24</sup>. Enfin, en l'espace d'une décennie, les deux Églises roumaines sont élevées au rang de métropoles et de nouveaux évêchés sont établis, ce qui les renforce en tant qu'institutions.

Par la suite, au début de la période dualiste, la société civile roumaine institutionnalisée de Transylvanie et de Hongrie comprend relativement peu d'acteurs, mais ceux-ci représentent toutefois la plupart des domaines d'intérêt communautaire et politique et, après 1867, ils constituent des modèles pour les associations similaires créées au niveau local dans toute la Transylvanie et dans l'Est de la Hongrie. Leur émergence est le résultat de la consolidation d'une classe moyenne encore peu nombreuse et avec de possibilités financières réduites par rapport aux autres piliers ethniques, mais suffisamment ambitieuse pour élaborer ses propres projets, inspirés par l'esprit du temps<sup>25</sup>. Le segment non institutionnalisé continue d'exister sous la forme des actes de charité et d'évergétisme, des collectes publiques, de l'organisation d'événements (bals, commémorations), des actions de protestation, des pétitions et des actes de participation individuelle de certaines personnalités (le cas du village

<sup>20</sup> Eugenia Glodariu, *Asociațiile culturale ale tineretului studios român din Monarhia Habsburgică 1860-1918*, Cluj-Napoca, Muzeul Național de Istorie a Transilvaniei, 1998, p. 34-47.

<sup>21</sup> Eugen Hulea, „Astra”. *Istoric, organizare, activitate, statute și regulamente*, Sibiu, 1944.

<sup>22</sup> Ioan Bolovan, *op. cit.*, p. 40-50.

<sup>23</sup> Dorina Tomoiagă, « Asociațiunea pentru Cultura Poporului Român din Maramureş », *Acta Musei Maramorosiensis*, 5, 2006, p. 206-216.

<sup>24</sup> Bujor Surdu, *Visarion Roman (1833-1885)*, Cluj-Napoca, Presa Universitară Clujeană, 2008, p. 105-111.

<sup>25</sup> Simion Retegan, « Considerații sociale privitoare la burghezia românească din Transilvania la mijlocul secolului al XIX-lea », in *Sub semnul lui Clio. Omagiu acad. prof. Ștefan Pascu*, Cluj, s.n., 1974, p. 251-258.

de Tofăleni en est un exemple)<sup>26</sup>. Ces initiatives se reflètent constamment dans la presse du temps et servent ainsi d'exemple à d'autres projets similaires.

Mais qu'en est-il de la place des officiers roumains dans ce contexte ? Les premiers indices de leur implication dans des actions civiques remontent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ils ne concernent ni les loges maçonniques (dont faisaient partie, en Transylvanie, des officiers d'autres nationalités aussi)<sup>27</sup> et encore moins les sociétés de lecture. En revanche, les officiers roumains (« l'état militaire », dans les documents de l'époque comme) s'engagent dans l'arène civique en tant que signataires de plusieurs pétitions bien connues à fins politico-nationales, toutes initiées dans les milieux ecclésiastiques.

#### *De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la révolution de 1848*

En décembre 1790, 12 officiers roumains des régiments de frontière signent et envoient un mémoire adressé à l'empereur Léopold II<sup>28</sup>. Le texte avait été rédigé par Ioan Para, ancien aumônier du 17<sup>e</sup> régiment de frontière (2<sup>e</sup> régiment roumain) de Năsăud, alors vicaire de Rodna, et par le prêtre Petru Maior, doyen de Reghin. Comme le remarque Zenovie Păclișan, ce n'est pas le premier mémoire politique rédigé par I. Para, mais c'est la première fois que la catégorie socioprofessionnelle des militaires apparaît explicitement en tant que pétitionnaire. Ce n'est pas un hasard si, un an plus tard, I. Para figure parmi les principaux promoteurs du *Supplex Libellus Valachorum* et que l'« état militaire » signe ce document exigeant la reconnaissance de la nation politique roumaine en Transylvanie. Les revendications politiques dans le mémoire des officiers sont basées sur la loyauté dynastique des Roumains de Transylvanie et sur leurs efforts humains et financiers dans l'armée, tant à la frontière, que dans les régiments de ligne recrutés dans la province. Pour la première fois, la dimension militaire de la loyauté dynastique a une portée politique explicite, grâce au sixième point du mémoire : « 6. Dès le début, les Roumains ont été fidèles à la Maison d'Autriche et, aujourd'hui, ils sont prêts à mourir et à verser leur sang pour la gloire de celle-ci. »<sup>29</sup> En

<sup>26</sup> Voir, par exemple, « Pentru Tofăleni », *Federațiunea*, 2, 1869, no 129 – 314, 12/24 novembre, p. 1.

<sup>27</sup> Thomas Șindilariu, *op. cit.*, p. 163.

<sup>28</sup> Six par régiment. Du 16<sup>e</sup> régiment de frontière (1<sup>er</sup> régiment roumain, Orlat) : le capitaine Avram Caliani, les premiers lieutenants Petru Lup et Nicolae Remeti, le lieutenant Ladislau Moldovan, le porte-drapeau Simon Vitéz de Csög, le chapelain champêtre Ioan Igna. Du 17<sup>e</sup> régiment de frontière (2<sup>e</sup> régiment roumain, Năsăud) : le capitaine Ioan Șincai, le premier lieutenant Vasile Pop, les lieutenants Atanasie Andronie et Nicefor Șorda, le porte-drapeau Daniel Gălan, le chapelain Tiron Dragoș. Dans le document original, les noms sont en latin ; voir Zenovie Păclișanu, *Luptele politice ale românilor ardeleni din anii 1790-1792. Studiu istoric cu anexe documentare*, București, Cultura Națională, 1923, p. 16-20, 92-95, extrait de *Memoriile Secțiunii Istorice a Academiei Române*, seria III, tomul I, mem. 2.

<sup>29</sup> David Prodan, *Supplex Libellus Valachorum. Din istoria formării națiunii române*, București, Editura Științifică și Enciclopedică, 1984, p. 47-49.

outre, l'un des principaux signataires du document, le capitaine Avram Caliani, qualifié depuis 1777 par ses supérieurs, comme « à vrai dire, un nationaliste – c'est-à-dire un Roumain – pourtant très actif et courageux », trouvera bientôt sa fin sous la bannière impériale, car il meurt en héros le 21 août 1793 lors des batailles du Rhin contre les armées de la Révolution française<sup>30</sup>.

Quelques années plus tard, le 8 novembre 1797, les officiers et les soldats roumains du Tyrol lancent un appel adressé à l'évêque Ignatie Darabant (un autre partisan important du *Supplex*) et lui demandent d'utiliser le moment politique – d'autant plus favorable que leurs mérites sur le champ de bataille viennent d'être reconnus – pour s'adresser à la Cour de Vienne « afin que notre nation puisse respirer »<sup>31</sup>. Si nous y ajoutons l'initiative non aboutie de 1809 du consistoire orthodoxe de Sibiu visant à mettre à la disposition de l'armée impériale un corps de volontaires, à condition que ceux-ci soient dirigés par des officiers roumains, <sup>32</sup> nous avons une image de la manière dont les officiers roumains se sont impliqués civiquement et politiquement à travers les pétitions pendant la période des guerres révolutionnaires et des guerres napoléoniennes.

Toute une série de facteurs sociaux et politiques qui se superposent chronologiquement expliquent cette implication. Il s'agit avant tout de l'émergence, au cours des deux dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la nouvelle catégorie socioprofessionnelle des officiers, représentant une partie de l'élite au sein de l'ethnie roumaine. Les premiers groupes d'officiers roumains sont apparus dans les régiments de frontière après 1770. Leurs membres ont certainement été influencés par l'association entre le processus de construction institutionnelle et identitaire de l'Église grecque-catholique, l'émergence de l'esprit national nourri, dans une large mesure, en Transylvanie, par les intellectuels de cette confession et, bien sûr, par l'esprit de la décennie josphienne<sup>33</sup>. S'y ajoutent progressivement les frustrations politiques ressenties après l'échec du *Supplex*, ainsi que la combinaison entre le contact avec les idées de la Révolution française et la validation / auto-validation de leur propre valeur à travers les sacrifices humains et matériels qu'elle a entraînés. Les officiers trouvent pratiquement (et on leur trouve) une place dans l'effort de construction nationale et de reconnaissance politique, coordonné en grande partie, à ce moment-là, par les deux Églises. Les clercs, militaires ou non, participent constamment à la rédaction des mémoires

<sup>30</sup> Alexandru Bucur, Cornel Lupea, *Ofițerii români din regimentul 1 grăniceresc de la Orlat*, Sibiu, Etape, 2001, p. 26-27.

<sup>31</sup> Ladislau Gyémánt, *op. cit.*, p. 122.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>33</sup> Keith Hitchins, *Conștiință națională și acțiune politică la românii din Transilvania 1700-1868*, Cluj-Napoca, Dacia, 1987, p. 54-71.

signés par des officiers. L'effort militaire roumain et ses principaux représentants, les officiers, constituent un argument supplémentaire en faveur des revendications politiques de la nation et de ses confessions. D'ailleurs, les Roumains ne sont pas le seul peuple de l'Empire dans cette situation, ni les seuls sur lesquels les guerres napoléoniennes – probablement dû justement aux sacrifices imposés – ont eu un effet identitaire coagulant. Mais, comme I. Deák nous fait remarquer à juste titre, « l'empereur François (1792-1835) a dû atténuer le zèle national de ses sujets, car il ne pouvait pas se permettre le luxe du patriotisme dans son État fondé sur la fidélité dynastique »<sup>34</sup>.

En essayant d'interpréter la contribution des militaires aux pétitions et d'évaluer son impact réel, il convient de garder à l'esprit que le nombre d'officiers roumains dans l'armée impériale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est extrêmement faible. Le mémoire de 1790 est signé par 12 officiers, dont deux aumôniers militaires. Selon l'analyse de Gheorghe Bogdan-Duică, en 1815, il y a seulement 34 officiers roumains actifs dans l'armée des Habsbourg et, en 1846, le périodique *Gazeta Transilvaniei* recense 31 officiers roumains dans la Transylvanie historique<sup>35</sup>. Une analyse des almanachs militaires de l'époque semble confirmer ces chiffres. En 1833, environ 70 noms à résonance roumaine sont mentionnés dans le corps de l'armée des Habsbourg, dont plus de 50 dans les régiments de frontière du Banat et de la Transylvanie. Les autres servent dans les régiments de ligne de Transylvanie, de Hongrie (y compris du Banat) et de la Bucovine<sup>36</sup>. Il convient de noter en subsidiaire qu'avant 1850, puisque le système de recrutement et de formation repose encore largement sur le recrutement local et les cadets au niveau des régiments<sup>37</sup>, il n'y a que 13 officiers roumains diplômés de l'Académie militaire de Wiener Neustadt et six autres de l'Académie de génie militaire de Vienne<sup>38</sup>. Il est certain qu'au moins jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'officiers roumains dans l'armée des Habsbourg est purement symbolique. Nous sommes encore loin même de l'infime 0,6% officiers roumains actifs de 1897 ou du 0,9% de 1910<sup>39</sup>.

<sup>34</sup> István Deák, *op. cit.*, p. 45.

<sup>35</sup> Ladislau Gyémánt, *op. cit.*, p. 359.

<sup>36</sup> Cf. *Militär Almanach*, 1803-1814 ; *Militär-Schematismus des österreichischen Kaiserthumes*, 1815-1867. Nous remercions Dr. Sandra Hirsch de l'aide qu'elle nous a prêtée pour ces estimations préliminaires. Nous avons consulté le périodique à l'adresse suivante : [https://library.hungaricana.hu/hu/collection/austrian\\_state\\_archives\\_MilitarAlmanachSchematismus/](https://library.hungaricana.hu/hu/collection/austrian_state_archives_MilitarAlmanachSchematismus/), 26.9.2019.

<sup>37</sup> Csaba Horváth, « Cadrul instituțional al pregătirii ofițerilor habsburgici și austro-ungari », *Revista de Istorie Militară*, 2018, nr. 5-6, p. 31-32.

<sup>38</sup> Cornel Sigmirean, *Elevi din Transilvania la Academia Militară de Honvezi „Ludovika”*, p. 14-16.

<sup>39</sup> István Deák, *op. cit.*, p. 220.



Aussi peu nombreux qu'ils soient, les officiers roumains, sont probablement loyaux envers plusieurs instances, de manière hiérarchisée et pas nécessairement contradictoire : à la dynastie et au régiment, loyauté qui n'est nullement incompatible avec le patriotisme confessionnel, ethnique, régional ou local<sup>40</sup>. Le contexte politique de la période pré-absolutiste leur a permis de se manifester sur les plans civique et politique, une position que les officiers actifs n'avaient occupée auparavant que pendant la révolution de 1848.

Lors de l'assemblée nationale de Blaj (3/15-5/17 mai 1848), les soldats et les sous-officiers sont rejoints par des officiers roumains, dont Ludovic Clococean, Mihai Novac, Mihai Tulbaș ou David Urs de Mărgineni. Certains d'entre eux deviennent ensuite membres des délégations roumaines envoyées à Vienne<sup>41</sup>. Dans les deux régiments de frontière roumains, les militaires roumains collaborent avec les dirigeants politiques du moment<sup>42</sup>. À Orlat, la réunion du 16<sup>e</sup> régiment de frontière (1<sup>er</sup> régiment roumain) du 10 septembre 1848 est présidée par le lieutenant David Urs de Mărgineni, en présence de plusieurs membres du Comité national roumain. Ces derniers contribuent à la rédaction d'une ample pétition adressée à l'empereur, document qui reprend les principaux objectifs du programme national de Blaj, auxquels s'ajoutent des demandes relatives à la situation particulière des gardes-frontières. Le caractère libéral et national des demandes amènent les officiers non roumains du régiment à se distancer du document et à élaborer, quelques jours plus tard, une pétition distincte, plus exactement un manifeste politique en faveur de la dynastie et neutre du point de vue politique, signée par 95 de personnes<sup>43</sup>. L'influence de l'élite civile se fait initialement sentir dans le 17<sup>e</sup> régiment de frontière (2<sup>e</sup> régiment roumain), où une première séance contre l'union, convoquée à l'insistance du vicaire Macedon Pop, a lieu à Năsăud le 10 juillet 1848. Une deuxième réunion – convoquée pour les 13 et 14 septembre par le nouveau commandant du régiment, le lieutenant-colonel Carl Urban – élabore une pétition similaire, qui inclut les demandes du 10 juillet, mais reste plus modérée que celle d'Orlat.<sup>44</sup>

Tout comme soixante ans plus tôt, en 1848, l'« état militaire » s'implique dans l'élaboration et la soumission de pétitions conçue par l'élite politique nationale. Cependant, sa présence est désormais estompée partiellement par le nombre croissant de membres de cette dernière et par les débuts timides de sa professionnalisation, sur fond de sécularisation. Certains des officiers visibles dans ces actions, tels que le lieutenant David Urs de Mărgineni,

<sup>40</sup> Voir l'analyse de la période de la révolution de 1848 dans *Ibid.*, p. 57. Dans l'historiographie roumaine, l'analyse la plus substantielle à ce sujet reste Liviu Maior, *Habsburgi și români*.

<sup>41</sup> Alexandru Bucur, Cornel Lupea, *op. cit.*, p. 32.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>43</sup> Liviu Maior, *Români în armata habsburgică*, p. 91-99.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 99-105.

deviennent à leur tour, des décennies plus tard, une fois leur carrière militaire terminée, des acteurs politiques<sup>45</sup>. D'autres, comme Ioan (Iovian) Brad, deviennent des gestionnaires des fonds frontaliers<sup>46</sup>. La révolution entraîne également la formation de nouveaux officiers, tels que l'ancien enseignant de l'école de gardes-frontières d'Orlat, Constantin Stezar, qui évolue ensuite au rang de capitaine et qui, après sa retraite, reste fortement impliqué dans l'associationnisme roumain de Transylvanie<sup>47</sup>. Des situations similaires existent parmi les autres nationalités de l'Empire. Dans le cas des Hongrois, par exemple, le général Klapka György, homme politique bien connu de la période dualiste, et de nombreux membres du Parlement d'après 1867 avaient été actifs en tant que jeunes officiers pendant la « guerre d'indépendance » de 1848-1849. En général, toutefois, le moment 1848-1849 marque la fin de la participation directe des officiers actifs, y compris roumains, à la politique. La modernisation de la vie politique interne de l'Empire, ainsi que la professionnalisation accrue du corps d'officiers des Habsbourg et de l'élite politique au cours des cinquante prochaines années contribuent à ce processus<sup>48</sup>. Les décennies d'absolutisme avaient toutefois préparé le terrain pour d'autres formes institutionnalisées de la société civile, dans lesquelles les officiers actifs et encore plus ceux partis à la retraite seront de plus en plus impliqués.

#### *À la frontière de la modernité*

Après la révolution, bien que les régiments de frontière de Transylvanie aient été démantelés, le nombre d'officiers roumains dans l'armée des Habsbourg augmente de manière régulière, mais lente. En 1866, il y a plus de 150 officiers d'infanterie roumains (cadets y compris, aumôniers militaires exceptés), principalement concentrés dans les régiments de frontière du Banat (environ 60 officiers). Des groupes compacts existent également dans le 50<sup>e</sup> régiment de ligne (ancien 17<sup>e</sup> régiment de frontière, ayant sa garnison à Alba Iulia), dans le 51<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Cluj), dans le 61<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Timișoara), dans le 63<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Bistrița), dans le 64<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Deva) – au total, environ 65 officiers roumains. Dans d'autres régiments stationnés dans les zones à population roumaine, leur présence reste purement symbolique. Parmi ces derniers régiments, mentionnons : le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie (ancien 14<sup>e</sup> régiment de frontière sicule), le 31<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Orlat, ancien quartier

<sup>45</sup> Judit Pál et alii (dir.), *Parliamentary Elections in Eastern Hungary and Transylvania (1865-1918)*, Berlin, Peter Lang, 2018, p. 79, 83.

<sup>46</sup> Alexandru Bucur, Cornel Lupea, *op. cit.*, p. 25-26.

<sup>47</sup> Alexandru Bucur, *Un valoros intelectual transilvănean, căpitanul Constantin Stezar (1814-1909)*, Brăila, Editura Sfântul Ierarh Nicolae, 2014, p. 30-45.

<sup>48</sup> Au sujet de la professionnalisation et de la loyauté ethnique, voir István Deák, *op. cit.*, p. 200-204, 214-224.

général du 16<sup>e</sup> régiment de frontière), le 33<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Arad), le 37<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Oradea), le 41<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Cernăuți), le 43<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Vârșeț), le 46<sup>e</sup> régiment de ligne (ancien 16<sup>e</sup> régiment de frontière, désormais basé à Szeged), le 61<sup>e</sup> régiment de ligne (garnison à Târgu Mureș)<sup>49</sup>.

En vingt ans, le nombre d'officiers roumains dans l'armée des Habsbourg augmente de plus de 100%<sup>50</sup>, bien que leur proportion reste réduite dans le corps des officiers impériaux. Entre 1850 et 1867, seulement dix futurs officiers roumains étudient à l'Académie militaire de Wiener Neustadt et dix autres sont diplômés de l'Académie de génie militaire de Vienne<sup>51</sup>. L'augmentation est due en très grande partie à ceux formés dans les écoles d'officiers ou dans les régiments, où non seulement les qualités personnelles, mais aussi les traditions et les relations familiales, ainsi que les possibilités financières jouent un rôle importants<sup>52</sup>. Le but de cette étude n'est pas de mettre en évidence les réseaux sociaux à l'œuvre dans le milieu militaire, mais il convient pourtant d'attirer l'attention sur cet aspect complètement ignoré que la recherche devra explorer à l'avenir.

Les régiments de frontière n'avaient pas seulement été l'expression d'une nécessité militaire, mais aussi l'espace d'expériences réformistes profondes leur imprimant un caractère particulier du point de vue de la structure sociale et de la mentalité collective<sup>53</sup>. La décision d'abolir le système de frontières militaires (1851 en Transylvanie, 1872 au Banat) entraîne, entre autres, l'organisation de structures de gestion du patrimoine des anciens régiments (devenus désormais des régiments de ligne) : les communautés de gestion des fortunes et les fonds scolaires et de bourses. Dès le début, il y a parmi les administrateurs de ces formes

<sup>49</sup> „Militär-Schematismus des österreichischen Kaiserthumes”, 1866, passim. Bien sûr, il y avait des officiers roumains qui se trouvaient dans d'autres sections de l'armée ou d'autres structures militaires, ce qui fait un bref aperçu onomastique ne suffit pas pour avoir leur nombre exact. D'ailleurs, les données ci-dessus ne sont pas censées indiquer avec précision le nombre d'officiers roumains (une telle démarche purement statistique serait risquée et probablement inutile aussi), mais aider le lecteur à se faire une idée des dimensions réduites de ce groupe ethnique et professionnel, ainsi que de sa distribution territoriale et dans le cadre des structures et des unités de l'armée des Habsbourg. En outre, il ne faut jamais se fier au seul nom comme identificateur ethnique. Certains des officiers portant des noms roumains proviennent de familles mixtes, d'autres s'identifient culturellement peut-être avec un autre groupe ethnique, mais il est raisonnable de supposer (hypothèse soutenue par la littérature spécialisée et par les médaillons biographiques) que la plupart d'entre eux se considèrent roumains et s'identifiaient comme tels.

<sup>50</sup> Mais, à ce point, il faut prendre en compte que les almanachs militaires de la période 1820-1840 ne sont pas aussi détaillés que ceux des années 1860 de sorte qu'une partie de la croissance constatée est probablement due à un enregistrement plus rigoureux.

<sup>51</sup> Cornel Sigmirean, *Elevi din Transilvania la Academia Militară de Honvezi „Ludovika”*, p. 14-16.

<sup>52</sup> István Deák, *op. cit.*, p. 101-118.

<sup>53</sup> L'ouvrage le plus récent sur le thème de la mentalité des garde-frontières : Claudia Septimia Sabău, „Și ne-au făcut din grănișeri, țărani...”. *Mentalități colective în satele născăudene foste grănicerești în a doua jumătate a secolului al XIX-lea*, Cluj-Napoca, Mega, 2015.

d'association des officiers à la retraite, une tradition qui se poursuit jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'interaction des officiers avec les institutions communautaires d'éducation et de protection sociale a ses origines dans la période de la frontière militaire. Un système scolaire financé par l'État est organisé sur son territoire depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle afin d'aider à élargir et à améliorer la base de sélection des futurs militaires et d'assurer leur éducation en tant que citoyens fidèles de la dynastie<sup>54</sup>. Après l'abolition de la frontière militaire, les différents fonds des communautés de gardes-frontières, créés à des fins militaires ou administratives, reçoivent de nouvelles destinations.

Dans le 16<sup>e</sup> régiment (1<sup>er</sup> régiment roumain), le « Fonds pour équipements » sert à payer les uniformes et d'autres fournitures. Il est transformé en un « Fonds pour les écoles » (destiné à l'entretien des établissements scolaires) en 1863. La décision impériale afférente est prise dès 1861 et, en 1863, les anciens officiers demandent l'autorisation d'organiser une conférence pour régler la situation de ce fonds. Ce n'est pas un hasard si la conférence a lieu au siège administratif d'Astrass à Sibiu : cela souligne de manière symbolique et concrète l'intégration des anciens officiers dans le système institutionnalisé de l'associationnisme roumain. Le président élu du Fonds, le capitaine Constantin Stezar, est l'un des militaires les plus impliqués sur le plan civique. Il est caissier d'Astra (1864-1883) pendant deux décennies, mais aussi membre de nombreuses autres associations roumaines de l'époque<sup>56</sup>. Au fil des années, plusieurs anciens officiers des régiments de frontière font partie de l'administration du fonds : les lieutenants Paul Străulea, Ioan Florea et George Boieriu, les capitaines Dionisie Drăgoi, Ioan (Iovian) Brad, Mihai Poparadu, Vasile Stanciu, Teodor Stanislav et Ieremia Mărginean, le major Ioan Novac de Hunedoara et le colonel David Urs Baron de Mărgineni (le dernier, de 1871 à 1897)<sup>57</sup>. D'autres officiers, comme les capitaines Matei Șândruc et Iosif Șândruc, dirigent les conseils administratifs des « écoles de gardes-frontières » dans leurs communes d'origine ou travaillent comme inspecteurs des écoles<sup>58</sup>. Bien qu'il soit initialement prévu que les anciennes « écoles de gardes-frontières » financées par les fonds respectifs appartiennent à l'Église métropolitaine grecque-catholique basée à Blaj en 1868, suite aux pressions exercées par le ministère royal hongrois des Cultes et de l'Instruction

<sup>54</sup> Alexandru Bucur, *Școlile grănicerești de pe teritoriul fostului regiment de la Orlat (1871-1921)*, Brăila, Editura Sfântul Ierarh Nicolae, 2014, p. 19-23.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>56</sup> *Id.*, *Un valoros intelectual transilvănean, căpitanul Constantin Stezar*, p. 33-41.

<sup>57</sup> *Id.*, *Școlile grănicerești*, p. 18.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 18-19.

publique, ces écoles obtiennent le statut d'écoles communales<sup>59</sup>. La question du « Fonds scolaire » et des écoles de l'ancien 16<sup>e</sup> régiment de frontière reste ouverte et, au cours des années qui ont suivi, détermine l'organisation de plusieurs conférences des anciens garde-frontières.

Dans le 17<sup>e</sup> régiment (2<sup>e</sup> régiment roumain), le « Fonds pour équipements » devient le « Fonds pour les bourses d'études » en 1865 et le « Fonds administratif » – le « Fonds pour les écoles ». Ce dernier est administré par un comité composé d'anciens officiers, mais il est sous le contrôle de l'administration du district de Năsăud (unité administrative et territoriale autonome, dotée du même statut que les comitats et sièges et créée en 1861 sur le territoire de l'ancien régiment) et du Consistoire épiscopal diocésain de Gherla. Quelques anciens officiers s'impliquent aussi de manière active dans la gestion du district<sup>60</sup>. La relation avec les structures institutionnelles de l'Église rappelle les débuts de l'implication des officiers dans les mouvements de pétitions de 1790 à 1810.

Comme on peut le constater, le processus de conversion des fonds militaires en fonds civils de frontière est long et nécessite toute une série de négociations entre les anciennes communautés de gardes-frontières (généralement représentées par des officiers à la retraite) et les autorités de l'État, des réunions des communes frontalières, des réunions pour la rédaction et la soumission de mémoires, c'est-à-dire des activités spécifiques à la société civile en cours d'institutionnalisation. L'exercice civique de défense des intérêts de la communauté, qui dure près de deux décennies et se prolonge dans certains cas jusqu'aux années 1890, acquiert bientôt une dimension nationale qui se fait sentir surtout après 1867<sup>61</sup>.

Le même type d'exercice civique peut être observé aussi dans le processus d'organisation administrative du district de Năsăud, qui débute, suite à la décision impériale d'établissement, par une conférence des 44 communes frontalières, organisée à Năsăud le 18 avril 1861. Au cours de la même année, sont élus de nouveaux fonctionnaires, parmi lesquels, au niveau local, il y a les anciens officiers : Grigore Mihăilaș, premier lieutenant à la retraite, juge communal (maire) à Năsăud ; Dionise Pere, lieutenant à la retraite, juge communal à Gledin ; Vasile Vertic, officier à la retraite, à Mocod<sup>62</sup>. Gr. Mihăilaș ne prête plus serment en tant que fonctionnaire, car il l'avait déjà fait en qualité d'officier. Ce choix souligne la

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 26-27.

<sup>60</sup> Lazăr Ureche, *Fondurile grănicerești năsăudene (1851-1918)*, Cluj-Napoca, Presa Universitară Clujeană, 2001, p. 8-9, 55-68.

<sup>61</sup> *Ibidem*, p. 33-78.

<sup>62</sup> Adrian Onofreiu, « Organizarea administrativă a Districtului Năsăud (1871-1876) », in Corneliu Gaiu, Horațiu Bodale (dir.), *Centru și periferie. Lucrările colocviului național 23-25 aprilie 2004*, Bistrița, Accent, 2004, p. 249-254, 269-270.

symbiose entre le militaire et le civil dans l'espace de l'ancienne frontière militaire, mais aussi le statut des anciens officiers dans la communauté.

L'une des institutions de la société civile avec laquelle les officiers et le milieu militaire roumain en général semblent avoir eu moins de relations dans la période allant de 1830 à 1850 est la presse. Une analyse classique des listes d'abonnés des journaux roumains du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup> indique qu'entre 1838 et 1860, malgré l'augmentation enregistrée, seuls 5 à 8% des abonnés proviennent du milieu militaire, la plupart d'entre eux regroupés dans le régiment de Năsăud. Une explication partielle en est que les journaux, comme la plupart des manifestations de la société civile de l'époque, sont principalement associés à l'espace urbain, alors que le secteur roumain de la frontière militaire est essentiellement rural et ne comprend que trois villes : Năsăud, Făgăraș et Hațeg. Néanmoins, Năsăud est le seul centre semi-urbain ayant un nombre décent d'abonnés (55 en 1862), alors que Hațeg est mentionné beaucoup plus rarement et Făgăraș, presque pas du tout. Ce n'est pas un hasard si Macedon Pop (vicaire grecque-catholique de Năsăud et coordinateur des activités d'organisation des fonds des gardes-frontières) s'adresse le 29 mai 1854 à Iacob Mureșianu, rédacteur chez *Gazeta Transilvaniei*, lui demandant de publier, s'il la juge « digne de publicité et approprié pour le temps présent », la réponse des députés des communes frontalières à l'une des propositions de la commission chargée de réorganiser l'ancienne frontière militaire.<sup>64</sup>

Le sociologue George Em. Marica souligne ce paradoxe de la frontière militaire dans le sud de la Transylvanie, mais sans essayer de l'expliquer. L'amélioration quantitative de la petite ville de Năsăud ne l'encourage probablement pas à étendre la comparaison à l'ensemble de la zone militarisée. Mais un aperçu général montre que, malgré un système éducatif apparemment beaucoup plus développé et fonctionnel depuis plus de trois quarts de siècle et malgré un équilibre partiel obtenu grâce à la contribution du régiment de Năsăud, la zone de la frontière militaire ne semble pas avoir manifesté, ni avant, ni dans les premières décennies après 1848, un intérêt proportionnel envers l'une des institutions les plus importantes de la société civile : la presse. En fait, en dépit des conditions sociales et économiques meilleures de la majorité de la population militarisée par rapport au reste de la Transylvanie, les rigueurs de l'administration militaire et les spécificités de la zone rurale, y compris une forme

<sup>63</sup> George Em. Marica, *Studii de istoria și sociologia culturii române ardelene din secolul al XIX-lea*, vol. I, Cluj-Napoca, Dacia, 1977, p. 19-20.

<sup>64</sup> Le musée « La Maison des Mureșan » de Brașov, archives, dossier, 549, n° d'enregistrement 2947, f. 1-2.

d'autarcie éducative que remarque à l'époque George Bariț lui-même<sup>65</sup>, semblent avoir engendré un retard par rapport aux évolutions globales de la société civile.

Le nombre d'officiers abonnés à certains des principaux journaux de l'époque<sup>66</sup> varie : 6 dans les années 1830, 2 dans les années 1840, 6 à 11 dans les années 1850 et 12 à 35 dans les années 1860. La tendance est, évidemment, à la hausse, mais il convient de noter qu'en 1854 et surtout en 1862 un très grand nombre d'officiers proviennent du « reste de l'Empire », c'est-à-dire de la capitale ou des garnisons éparpillées à travers la monarchie. Au-delà du besoin d'avoir des nouvelles de chez soi, le goût pour le journalisme est probablement affiné au contact avec la presse allemande ou hongroise, beaucoup plus variée et plus riche en contenu. En dehors de l'indicateur représenté par les abonnements, le contact réel des officiers avec la presse reste difficile à quantifier, car les journaux circulent et sont lus par (et pour) beaucoup plus de personnes que les abonnés eux-mêmes. Il est cependant certain que les militaires, du moins à partir des années 1860, s'intéressent de plus en plus à cette institution de la société civile.

L'implication des officiers dans la vie associative est au moins aussi visible. Dès 1851, les « femmes gardes-frontières » (c'est-à-dire les épouses des militaires roumains du 17<sup>e</sup> régiment) de Năsăud contribuent avec 50 florins à l'appel à l'aide des jeunes filles pauvres lancé par la « Réunion des femmes roumaines de Brașov ». Les contributions sont nombreuses et, en général, de petite valeur : « des kreuzers, des grosz ; beaucoup ont donné des denrées qui ont été vendues. Seule l'épouse du lieutenant Ruszu [?]<sup>67</sup>, Ioana, a donné 5 florins d'argent, le pope Lazăr 1 florin, [le lieutenant] Anton<sup>68</sup>, pareil ... »<sup>69</sup>. Ce genre de contributions continue dans les années suivantes.

Parmi les membres fondateurs d'Astra, en 1861, il y a au moins trois officiers (le capitaine à la retraite Constantin Stezar et les lieutenants Nichita Ignat et Ioan Iftene), ainsi que la commune frontalière de Salva.<sup>70</sup> En 1867, cependant, huit officiers sont enregistrés, la plupart avec leurs impôts payés à jour ou avec un retard maximum d'un an<sup>71</sup>. L'« Association

<sup>65</sup> George Em. Marica, *op. cit.*, p. 31.

<sup>66</sup> Cf. *Ibid.* : *Tablou sinoptic al abonațiilor „Gazetei Transilvaniei”, „Foi pentru minte...” și ai „Organului luminării” până la 1865* – annexe volante à la fin du volume.

<sup>67</sup> Possiblement sous-lieutenant première classe Rusu Dumitru. Le nom de famille est difficilement lisible.

<sup>68</sup> De 1850 à 1851, il y avait dans ce régiment deux sous-lieutenants première classe qui portaient ce nom : Anton Nicolae et Anton Teodor. Cf. *Militär-Schematismus des österreichischen Kaiserthumes*, 1850, p. 322-324.

<sup>69</sup> Le musée « La Maison des Mureșan » de Brașov, archives, dossier 250, n° d'enregistrement 2946, f. 2.

<sup>70</sup> *Acte privitoare la urdirea și înființarea Asociațiunei Transilvane pentru literatur'a romana și cultur'a poporului romanu date în tipariu de însasi Asociațiunea*, Sibiu, 1862, p. 54-62.

<sup>71</sup> *Transilvania*, I, 1868, no. 1-25 passim (la liste des membres ayant déjà réglé leur abonnement est présentée dans chaque numéro).

nationale d'Arad » compte à son tour 13 officiers parmi ses membres en 1864<sup>72</sup>. Ce nombre semble réduit, mais il convient de noter que ceux-ci représentent en réalité environ 7 à 8% du nombre total d'officiers roumains de l'armée des Habsbourg de l'époque et probablement 4 à 5% du nombre total d'officiers roumains en activité et à la retraite. Dans ce contexte, l'adhésion d'officiers venant de l'extérieur de l'aréal géographique de l'Association est tout aussi importante. Le lieutenant-colonel Traian Doda (alors à Venise) fait don de 10 florins. Le lieutenant (*oberlieutenant*) George Popa, ainsi que trois autres officiers roumains du 50<sup>e</sup> régiment (l'ancien 17<sup>e</sup> régiment de frontière), qui se trouvent dans le Nord de l'Italie à ce moment-là, font don de 28 florins. Les dons sont accompagnés de lettres dans lesquelles l'esprit national est explicitement exprimé : « nous saluons et appuyons toutes vos entreprises visant à assurer un avenir brillant, digne de nos brillants ancêtres »<sup>73</sup>.

Les participations aux bals sont un moyen courant de soutenir financièrement les initiatives des différentes associations. Le 30 janvier / 11 février 1867, la « Réunion de femmes roumaines de Braşov » organise un tel événement à des fins charitables et, à cette occasion, on mentionne la présence et la contribution financière de plusieurs officiers de la garnison locale (évidemment, pas tous Roumains), y compris la participation gratuite de la fanfare du régiment.<sup>74</sup> Ces événements mondains constituent parfois un moyen de promotion nationale. Tel est le cas du bal organisé le 13 février 1868 par les officiers et sous-officiers roumains du 50<sup>e</sup> régiment de ligne à Vienne. Pendant le bal, des soldats roumains de cette unité militaire dansent vêtus en costumes populaires : « Les symboles de la Transylvanie et la danse traditionnelle des soldats qui, à l'exhortation des officiers roumains, avaient mis des habits roumains ont suscité l'admiration d'un très large public, ravi par l'adresse des Roumain à exécuter cette danse historique ».<sup>75</sup> Dans le contexte politique de l'époque, un an après le compromis dualiste, l'affichage des symboles de la Transylvanie (qui vient de perdre son autonomie en tant que province), ainsi que la promotion des éléments identitaires roumains lors d'un événement destiné au public viennois constituent une affirmation explicite de l'opposition roumaine à un acte considéré politiquement injuste.

Parmi les donateurs, il y a également des officiers ou des membres de leurs familles. Ils soutiennent des causes moins institutionnalisées, telles que les actes d'évergétisme local. En 1867, à Ohaba, quelques officiers roumains à la retraite (capitaines et lieutenants) se

<sup>72</sup> Ioan Bolovan, *op. cit.*, p. 84.

<sup>73</sup> *Ibid.*, 84-85.

<sup>74</sup> *Gazeta Transilvaniei*, XXX, 1867, no. 12, 12/24 février, p. 48.

<sup>75</sup> *Ibid.*, 31, 1868, no. 13, 14/26 février, p. 52.



trouvent dans la liste des donateurs pour l'érection d'un monument en l'honneur de George Sucia, ancien enseignant dans la commune, leur maître d'école<sup>76</sup>.

### *Conclusions*

L'interaction des officiers avec la société civile roumaine de Transylvanie avant le compromis de 1867 et les réformes militaires de 1868 est conditionnée par les caractéristiques de ce corps socio-professionnel et le niveau de développement de la société civile. Jusqu'à la révolution de 1848, le nombre d'officiers roumains est très limité et la plupart d'entre eux servent dans les régiments de frontière, qui ont une spécificité ethnique bien définie. En même temps, la société civile roumaine de l'époque en est aux premières étapes de son développement : elle est dominée institutionnellement par les deux Églises et les quelques initiatives laïques (clubs, associations professionnelles et économiques, presse) n'apparaissent qu'à partir de 1830 et exclusivement dans l'environnement urbain du Sud de la Transylvanie – probablement aussi sous l'influence et la pression du modèle saxon et hongrois. Dans ce contexte, la forme la plus visible d'implication civique de la douzaine d'officiers roumains actifs est le ralliement aux mouvements des pétitions à but politique et national initiés par les représentants de l'Église et, plus, tard, par l'élite séculière naissante pendant la révolution. Ce type d'engagement, moins spécifique au milieu militaire, a lieu exclusivement pendant les périodes d'instabilité (guerres révolutionnaires et napoléoniennes, révolution), lorsque les officiers, en tant que partie de l'élite nationale, et leurs actions, ainsi que celles des soldats roumains sur les champs de bataille acquièrent une possible valeur d'argument politique. Leur absence de l'activité de pétition pendant la période absolutiste (1815-1848), lorsque le système politique n'a pas besoin du soutien direct de l'armée, est emblématique à cet égard. Même ainsi, il reste évident que l'ethos professionnel et la loyauté dynastique coexistent avec le sentiment identitaire ethnique et ne concurrencent aucunement (peut-être même au contraire) l'émergence du sentiment national et de la conscience nationale chez les militaires de l'Empire.

Après le démantèlement des régiments de frontière, deux processus ont lieu au niveau du corps des officiers roumains. Premièrement, une vague de départs à la retraite entraîne l'insertion des anciens militaires dans le milieu civil, facilitant ainsi leur contact avec les nouvelles formes de société civile nées aux sixième et septième décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>76</sup> *Ibid.*, 30, 1867, no. 16, 10 mars/26 février, p. 62.

Certains d'entre eux continuent à servir les régiments de frontière démantelés, devenant administrateurs de leurs fonds ou fonctionnaires, y compris locaux, dans la région. Certains sont même impliqués dans les grandes associations culturelles roumaines de la période. Peu de personnes, comme D. Urs de Mărgineni ou, après 1872, Traian Doda, sont aussi politiquement engagées, cette fois-ci en tant qu'officiers à la retraite. Le processus d'organisation des communautés de gestion des fortunes et des fonds frontaliers les oblige à s'associer, à s'organiser pour défendre leurs droits en justice et par le lobbying, les préparant ainsi à l'intégration dans la société civile au sens large.

Deuxièmement, le nombre d'officiers roumains dans l'armée des Habsbourg augmente constamment de 1851 à 1867, de sorte qu'au début du dualisme, il y a déjà en Transylvanie et en Hongrie environ 250 à 300 officiers roumains, actifs et retraités, sans compter les sous-officiers, bien plus nombreux. Leur implication dans les entités associatives, ainsi que les actes individuels de charité et d'évergétisme (beaucoup plus difficiles à identifier dans les documents) semblent indiquer que l'engagement politique prérévolutionnaire de cette catégorie professionnelle est redirigé vers la société civile institutionnalisée qui se trouve au début d'un processus d'élargissement et consolidation.

Le nombre relativement restreint d'officiers identifiés par leur nom comme impliqués dans ce processus s'explique parfaitement par la comparaison avec les autres catégories socioprofessionnelles qui constituent la classe moyenne roumaine de l'époque. À l'exception des clercs et, plus tard, des avocats, il n'y a pas de représentants d'autres professions présents en grand nombre dans les institutions nouvellement créées, ni même après l'augmentation explosive du nombre de membres au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le choix de l'appartenance, de l'engagement ou du soutien d'une association ou d'une action civique est un choix personnel, plus facile pour les officiers à la retraite, mais que font aussi des actifs, comme le montrent les exemples sélectionnés ci-dessus.